En pleine épidémie, la préfecture du Loiret entame des poursuites judiciaires contre un enseignant, Nicolas Desré, hébergeant solidaire d'un jeune isolé étranger, Chernoh Ibrahim Bah. Et menace de ne pas donner à Chernoh de titre de séjour. Les membres du Réseau éducation sans frontières – Collectif de soutien aux jeunes isolés étrangers (RESF – COJIE) du Loiret se déclarent « délinquants solidaires ».

Et ils ripostent :

Par des attestations individuelles  que nous publierons régulièrement, nous allons nous engager tou-te-s ensemble en déclarant avoir déjà hébergé une personne sans papiers ou bien être prêt-es à le faire – en participant financièrement pour celles-ceux qui le peuvent – et en nous constituant « prisonnier-ère-s volontaires » au côté de Nicolas.

En rendant publique notre action, nous ferons bien plus qu'aider Chernoh à obtenir un logement :

Nous montrerons officiellement notre soutien à Nicolas, menacé d'être poursuivi pour avoir fait preuve de solidarité,
ainsi qu'à Chernoh et tou-te-s les autres jeunes majeur-e-s qui se trouvent dans la même situation que lui, pour obtenir leurs papiers.

En effet, l'histoire de Chernoh, jeune majeur arrivé en France mineur et isolé, depuis bientôt 8 ans et toujours pas régularisé est emblématique de ce que vivent un grand nombre d'autres jeunes à Orléans.

Il est temps qu'ils-elles soient tou-te-s régularisé-e-s.